

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 09/06/2023 BAC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME R.H : 97002 CODE POSTE : 6914 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PIRAE - Centre de Protection Maternelle et Infantile (CPMI) – Centre de la Mère et de l’Enfant Hamuta
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous l’autorité du responsable du CPMI, le médecin assure les missions qui sont assignées au titre de la promotion de la santé de la femme et de l’enfant non scolarisé, de 0 à 3 ans. Dans le cadre, il organise et réalise des consultations médicales à orientation pédiatrique, curatives et préventives au pôle infantile du CPMI. Il travaille en partenariat avec les différentes équipes, internes et externes du service. Il contribue au recueil des données cliniques et épidémiologiques et s’implique dans les actions de prévention, formation et d’éducation de santé.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable du CPMI (Chef de cellule)
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : outils informatiques, téléphone, imprimante et véhicule de service
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">➤ Travail en journée continue :<ul style="list-style-type: none">- 7h00-15h00 ou 7h30 à 15h30 du lundi au jeudi- 7h00-14h00 ou 7h 30 à 14h30 le vendredi- 1/2 heure de pause déjeuner entre 11h30 et 13h ;➤ Prévision de congés planifiés 3 mois à l’avance pour assurer le remplacement et à épuiser avant le 31/03 de l’année suivante ;➤ Déplacements potentiels sur les lieux de proximité publique (dispensaires, maisons de quartier, établissements scolaires) et privée (visites à domiciles) ;➤ Participation à des actions de prévention et de promotion de la santé, en dehors des horaires de travail ;➤ Multiplicité des partenaires ;➤ Remplacement des collègues en cas d’absence.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <u>En protection infantile :</u> <ul style="list-style-type: none">➤ Coordonner les activités de soins préventifs dans sa commune de référence ;➤ Participer à l’activité curative du service ;➤ Assurer la responsabilité et l’encadrement de son équipe délocalisée ;➤ Mettre en œuvre les outils de repérage de la vulnérabilité somatique et psychosociale et développer les relations institutionnelles nécessaires aux soins spécifiques des enfants et des familles en difficulté (santé, social, justice, éducation) ;➤ Effectuer et recueillir des données en vue du rapport annuel d’activité et de l’analyse des besoins de service et de son secteur.

	<p>En protection maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer les consultations pour : <ul style="list-style-type: none"> - le suivi gynécologique des femmes en période d'activité génitale et des femmes ménopausées ; - la première consultation préalable à l'interruption volontaire de grossesse ; - le planning familial ; - l'accompagnement des violences conjugales et/ou familiales ; - les pathologies médicales intercurrentes. ➤ S'impliquer dans des actions de santé publique ; ➤ Travailler en partenariat avec : <ul style="list-style-type: none"> - les différents secteurs publics (santé, social, justice, éducation, communes) et privés (familles et associations) ; - Et dans le cadre du réseau de périnatalité avec les équipes de protection maternelle et infantile, le CHPF, les cliniques privées, les professionnels libéraux.
--	--

14	<p>ACTIVITES ANNEXES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assister aux réunions mensuelles de service, des cadres stratégiques, de formation professionnelle continue ; ➤ Contribuer aux groupes de travail menés dans le service et au développement de projets, à la formation initiale et continue des professionnels de santé/sociale ainsi qu'à la médiation d'informations concernant ses champs d'action ; ➤ Participer à des actions de prévention et de promotion de la santé et aux journées internationales (droit des enfants et des femmes, la lutte contre les violences, la contraception, etc.).
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	<p>SPECIALITE SOUHAITABLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	Qualités professionnelles requises :			
	➤ Capacités d'adaptation professionnelle			X
	➤ Capacités de travail en équipe, d'analyse, d'initiatives et d'organisation			X
	➤ Qualités relationnelles, aisance dans la communication			X
	➤ Rigueur et assiduité dans le travail			X
	➤ Facilité de mobilité pour raison de service		X	
	➤ Pratique de l'outil informatique souhaitée	X		
	Valeurs professionnelles :			
	➤ Intégrité			X
	➤ Sens du service public			X
	➤ Respect du secret professionnel et de la confidentialité			X
	➤ Respect des nouvelles adaptations du service			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : en Protection Maternelle et Infantile et Protection Maternelle.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :